

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 36 (2009)
Heft: 2

Vorwort: La Suisse a-t-elle besoin de centrales nucléaires - et si oui, de combien?
Autor: Eckert, Heinz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

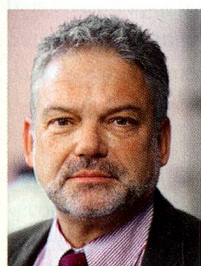
La Suisse a-t-elle besoin de centrales nucléaires – et si oui, de combien?

CINQ CENTRALES NUCLÉAIRES sont actuellement exploitées en Suisse: Beznau I et Beznau II dans le canton d'Argovie, Mühleberg dans le canton de Berne et les deux installations – plus grandes – de Gösgen dans la région de Soleure et de Leibstadt en Argovie. En raison des prescriptions légales, ces centrales nucléaires doivent cesser de fonctionner entre 2020 et 2045. C'est pourquoi la planification de nouvelles centrales nucléaires bat son plein. Trois demandes de permis de construire ont été déposées et les discussions enflammées entre opposants et partisans de l'énergie nucléaire ont débuté avec véhémence.

Pour rappel: les Suissesses et les Suisses ont déjà posé les jalons de la politique énergétique il y a des années lors de deux votations populaires très controversées. Le 23 septembre 1990, le peuple et les cantons ont rejeté de façon plutôt juste l'initiative populaire «Pour un abandon progressif de l'énergie atomique» avec 52,9% de voix négatives. En même temps, l'initiative populaire sur le moratoire «Halte à la construction de centrales nucléaires» a été nettement acceptée par le peuple et les cantons par 54,4%. Le même jour, le peuple et les cantons ont aussi approuvé le nouvel article constitutionnel sur l'énergie avec 71,1% de voix.

Le 18 mai 2003, deux projets de politique énergétique ont été nettement rejetés par le peuple et les cantons: l'initiative populaire «Moratoire-plus – Pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire» avec 58,4% de voix négatives et l'initiative populaire «Sortir du nucléaire – Pour un tournant dans le domaine de l'énergie et pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires» avec 66,3% de voix contre. Le peuple a ainsi laissé ouverte l'option de l'énergie nucléaire.

Pour le Conseil fédéral et la branche de l'énergie, la situation est claire: ils considèrent la construction de nouvelles centrales nucléaires comme absolument nécessaire. Les politiciens de l'environnement sont en revanche d'un tout autre avis et critiquent les propositions du Conseil fédéral en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables pour leur «manque de courage». Ils pla-



Heinz Eckert

cent tous leurs espoirs dans un avenir vert avec des énergies renouvelables encouragées par l'État et grâce à la taxe sur le CO₂ sur les combustibles et les carburants fossiles.

Il est certain que le potentiel de l'énergie alternative est encore loin d'être épuisé et que beaucoup d'électricité pourrait toujours être économisée. Quant à savoir si le besoin en électricité du futur peut et doit être couvert sans centrales nucléaires, il s'agit là aussi d'une question de foi. Tandis que les partisans de l'énergie nucléaire n'interviennent pas seulement en faveur de l'«énergie la plus propre», mais considèrent même le problème du stockage final des déchets nucléaires comme résolu, les opposants voient justement dans les déchets à haute radioactivité un problème pour l'humanité.

La question de savoir si la Suisse a besoin de centrales nucléaires et, si oui, de combien, préoccupera et divisera la population sur le plan émotionnel encore pendant longtemps. Il est certain que l'électricité doit être économisée et l'énergie alternative intensivement favorisée dans tous les domaines. En cas de consommation énergétique pratiquement excessive, la politique ne pourra guère éviter d'autoriser la construction de nouvelles centrales nucléaires. Le temps écoulé depuis le moratoire a malheureusement été bien trop peu utilisé pour favoriser, en Suisse, des alternatives à l'énergie nucléaire sur une large base.

HEINZ ECKERT, RÉDACTEUR EN CHEF



Une des photos de presse de l'année 2008: la dernière AG d'UBS de Marcel Ospel.

5

Courrier des lecteurs

5

Lu pour vous: grève à Bellinzone

6

Images: Swiss Press Photo 2008

7

Les lumières sur le point de s'éteindre en Suisse?

10

Crise économique: entretien avec l'économiste bâlois Silvio Borner

12/13

Politique

Nouvelles régionales

14

Nouvelles du Palais fédéral

16

Le premier métro de Suisse à Lausanne

18

Expérience suisse

20

Organisation des Suisses de l'étranger

23

Écho

Photo de couverture: le barrage de Cavagnoli retient l'eau du lac homonyme près de Fusio dans le Tessin. À l'arrière se trouve le lac de retenue de Robiei. (Photo: Keystone)

IMPRESSUM: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 36^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 408 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

■ DIRECTION ÉDITORIALE: Heinz Eckert (EC), rédacteur en chef; Rolf Ribi (RR); René Lenzi (RL); Alain Wey (AW); Rahel Schweizer (RS), responsable des «Nouvelles du Palais fédéral», Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: CLS Communication AG ■ ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ E-MAIL: revue@aso.ch ■ IMPRESSION: Zollikofer AG, CH-9001 St-Gall. ■ CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. ■ Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 25.-/étranger, CHF 40.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. Clôture de rédaction de cette édition: 9.2.2009